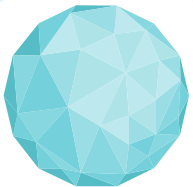


Retour d'expériences: gérer un 3C multi-établissements



ONCORIF

Réseau Régional de Cancérologie
Île-de-France

Jeudi 18 octobre 2018



Organisation

Le 3C multi-établissement est composé du CHA (Centre Hospitalier d'Arpajon), du CHSF (Centre Hospitalier Sud Francilien) et du GHNE (Groupe Hospitalier Nord Essonne).

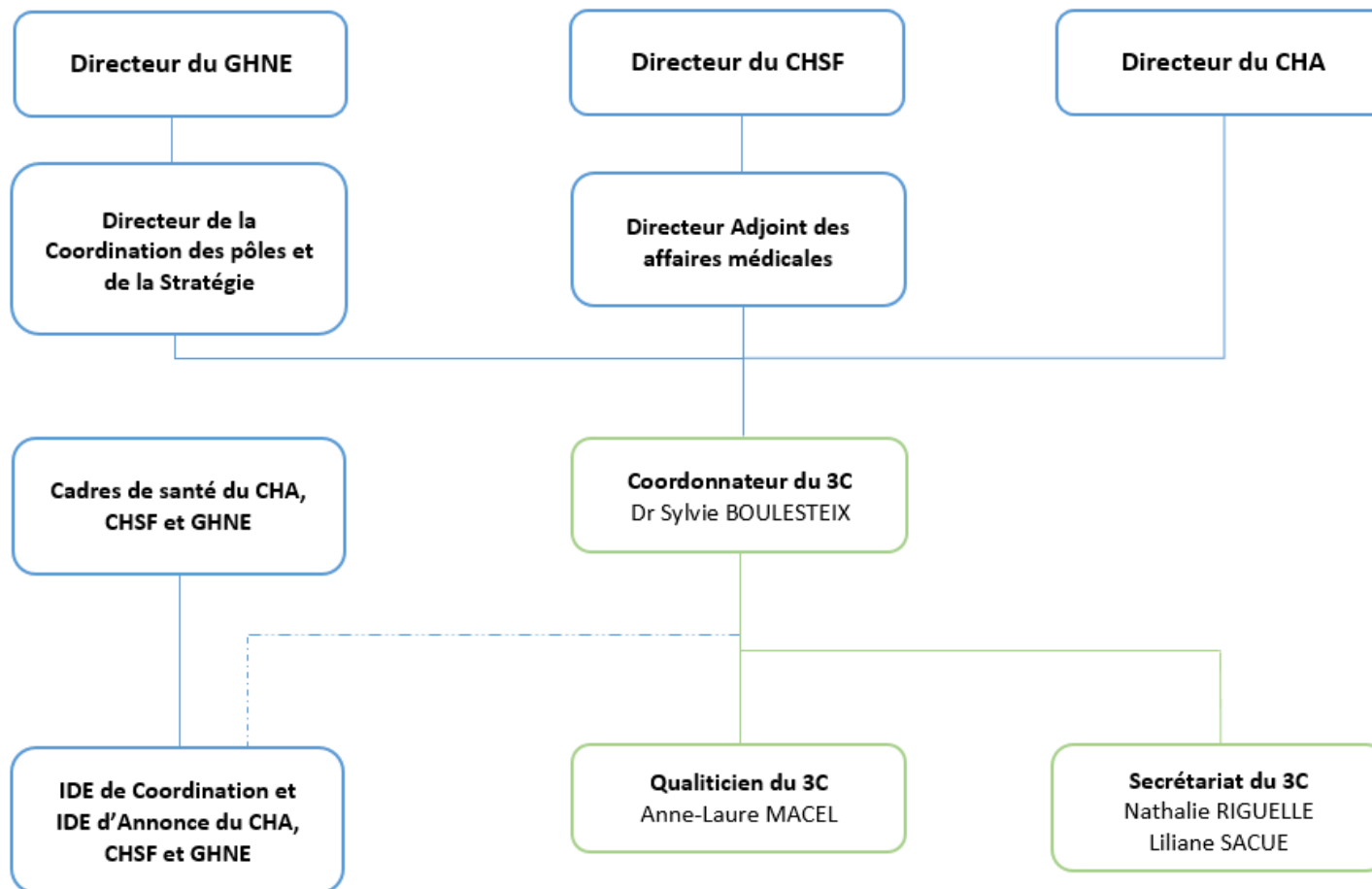
Ce 3C est multi-établissement depuis septembre 2016 entre le GHNE et le CHSF. Il s'est étendu au CHA en février 2017.

Un qualicien a été recruté en juillet 2017 afin d'assurer la conformité réglementaire sous la tutelle du médecin coordonnateur du 3C.



Organisation

Organigramme du 3C





Organisation

Cellule opérationnelle du 3C

Le Coordonnateur du 3C

Il participe aux réunions stratégiques ou administratives concernant la cancérologie. Il participe à la constitution de dossiers d'autorisations d'activités pour le traitement des pathologies cancéreuses. Il veille à rendre lisible l'organisation interne de la cancérologie au sein des établissements. Il établit des relations régulières avec les coordonnateurs des autres 3C. Il établit des relations avec le RRC.

Le Qualiticien du 3C

Il propose au coordonnateur un programme d'assurance Qualité pour l'ensemble du 3C et en assure le suivi.

Pour cela, il participe aux différentes instances et groupes de travail des centres hospitaliers en lien avec l'activité d'oncologie. Il peut être amené à participer à des groupes de travail proposés par le RRC.

Il participe au recueil des indicateurs IQSS, pilotés par les Directions Qualité Gestion des Risques des établissements membres. Il recueille les indicateurs définis au sein du 3C. Il répond aux enquêtes diligentées par l'ARS, l'INCa et d'autres organismes.

Il veille, sous la tutelle du coordonnateur du 3C, à la mise en œuvre du Plan Cancer dans le périmètre considéré.

Le Secrétariat du 3C

Il réalise en collaboration avec les médecins spécialistes, les secrétariats des services spécialisés d'organes ou d'oncologie, la mise à disposition de fiches RCP actualisées. Il collige les décisions prises en réunion afin de réaliser les comptes rendus de RCP, sur supports papiers et numériques. Ces comptes rendus sont adressés ensuite au médecin traitant et aux différents correspondants impliqués dans la prise en charge du patient. Le secrétariat actualise au jour le jour les données statistiques.



Organisation

Liste des autorisations du 3C

Etablissements	Autorisations soumises à seuil	Autorisations non soumises à seuil
CHSF	<ul style="list-style-type: none">– Digestive– Mammaire– Gynécologique– ORL et maxillo-faciale– Urologique (à partir du 01/07/2019)– Chimiothérapie	<ul style="list-style-type: none">– Cutané– Thyroïde– Cancer in situ du col de l'utérus– Chimiothérapies : tumeurs solides, hémopathies tous types, autogreffes de cellules hématopoïétiques– Endoscopie digestive interventionnelle
GHNE	Site de Longjumeau <ul style="list-style-type: none">– Digestive– Urologique– ORL et maxillo-faciale– Chimiothérapie Site d'Orsay <ul style="list-style-type: none">– Mammaire	Site de Longjumeau <ul style="list-style-type: none">– Cutané– Chimiothérapies : tumeurs solides, hémopathies certains types
CHA	<ul style="list-style-type: none">– Chimiothérapie en site associé avec le CHSE (Centre Hospitalier Sud Essonne)	



Fonctionnement

Différents outils sont mis en place afin d'assurer une cohésion entre les établissements du 3C:

- Mise en place d'une Politique Qualité du 3C dans laquelle sont définis des objectifs et les engagements des Directions des établissements membres.
- Mise en place d'indicateurs veillant à la réalisation des objectifs
- Mise en place de Comité de Pilotage 3 fois par an permettant les décisions collégiales au sein du 3C. Ils réunissent les acteurs décisionnels des établissements membres.
- Mise en place de réunion opérationnelle entre le coordonnateur, le qualiteux et les chefs de service pratiquant la chirurgie carcinologique et la chimiothérapie dans tous les établissements membres.
- Mise en place d'un Règlement Intérieur.



Fonctionnement

Liste des RCP du 3C

Type de RCP	Site	Responsable RCP	Fréquence / Horaire
Digestif	GHNE – site de Longjumeau	Dr Samy LOUAFI	Tous les mercredis à 12h
	CHSF	Dr Jan Martin PROSKE	Tous les lundis à 12h30
Pneumologie	GHNE – site de Longjumeau	Dr Pascal ASSOULINE	2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundis du mois à 8h
	CHSF	Dr Odile SALMON	Tous les mercredis à 14h30
Hématologie	CHSF	Dr Alain DEVIDAS	Tous les jeudis à 14H30
Gynécologie	CHSF	Dr Chloé DUSSOUR	Un lundi sur deux à 17h
Sénologie	GHNE – site d'Orsay	Dr Véronique BEIS-LEVIEIL	2 ^{ème} mercredi du mois à 12h00
	CHSF	Dr Chloé DUSSOUR	Un lundi sur deux à 17h
ORL	GHNE – site de Longjumeau	Dr Manal AWAD	Tous les mercredis à 12h
	CHSF	Dr Didier SALVAN	Un lundi sur deux à 14h30
Urologie	GHNE – site de Longjumeau	Dr Manal AWAD	Tous les mercredis à 12h
	CHSF	Dr François SEGURA	Un lundi sur deux à 14h30
Dermatologie	CHSF	Dr Mostefa RAFAA	Un vendredi toutes les 8 semaines à 8h30
Thyroïde	CHSF	Dr Elisabeth REQUEDA	Un vendredi toutes les 8 semaines à 13h30
Oncologie générale	GHNE – site de Longjumeau	Dr Manal AWAD	Tous les mercredis à 12h
Oncologie générale	CHA	Dr Sonia CHEAIB	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois à 12h30



Spécificités

- Mise en place de RCP communes entre les sites grâce à la visioconférence
- Maintien du quorum réglementaire pour toutes les RCP
- Professionnels sur plusieurs sites: oncologue en temps partagé sur le CHSF et le CHA, chef de service unique entre le CHSF et le GHNE
- Possibilités d'effectuer une RCP de recours
- Homogénéiser les pratiques et les outils professionnels: groupe de travail entre les sites pour les fiches RCP et les PPS
- Cellule opérationnelle unique pour l'ensemble des établissements qui permet un lien opérationnel entre les sites



Merci de votre attention